



RAPPORT D'ACTIVITE 2021

Table des matières

Introduction	2
1. Les services de l'Association :.....	2
1.1 Le service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)	2
1.2 Les activités du Pôle nouvelles technologies (PNT)	4
1.3 Nos projets :.....	5
2. La vie militante :.....	7
2.1 Les activités auprès de nos adhérents	7
2.2 Les manifestations ponctuelles :	8
2.3 Les missions d'intérêt général	9
2.4 Les ressources humaines.....	10
2.5 Nos missions de représentation dans les instances	11
2.6 Les axes de développement	12
3. La vie de l'Association :	13
3.1 Les réunions statutaires	13
3.2 La trésorerie	13
3.3 Le projet associatif	14
4. La communication de notre Association	14
4.1 Les supports de communication.....	14
4.2 La presse a parlé de notre Association	14
5. Les partenariats engagés.....	15
6. Le travail avec la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France	15
Conclusion.....	16

Introduction

L'année 2021 a été dans la continuité de l'année 2020. Notre association a dû s'adapter à l'évolution de la crise sanitaire. Pour autant, 2021 aura été une année fructueuse sur l'avancée des projets.

Nous avons maintenu nos activités et ateliers auprès des adhérents en nombre restreint. Nous nous sommes dotés d'outils numériques (Zoom, Chambre de conférences) afin de maintenir le lien avec nos adhérents, et nous de continuer à travailler ensemble.

En 2021, la FAVL a mis en place les bases de la création de la MDV (Maison de la déficience visuelle), en partenariat avec les pouvoirs publics (la Région, la Métropole, La Ville d'Orléans, et le Département). De nouveaux services verront le jour en 2022 : le SIO (Service d'information et d'orientation) ainsi que le CICAT (Centre d'informations et conseils d'aides techniques).

Enfin, 2021 a vu se concrétiser la rédaction de notre nouveau projet associatif 2021-2026.

1. Les services de l'Association :

1.1 Le service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)

Résumé des actions réalisées en 2021 :

Au cours de l'année 2021, le SAVS a pu mettre en place de nouvelles actions ou pérenniser celles initiées en 2020. Ainsi, une convention pour proposer un apprentissage du Braille a été co-construite avec une enseignante spécialisée. Ce sont 7 usagers, avec des objectifs différents (lecture/écriture/Braille quotidien pour étiquetage/Braille Numérique/Braille loisir) qui ont bénéficié d'un enseignement du Braille. Cette action représente 162 heures d'accompagnement en 2021.

Le SAVS a poursuivi sa démarche d'évaluation de la qualité en mettant en place des temps institutionnels plus réguliers afin de faire évoluer les procédures d'admission (diminution des délais – travail sur les outils administratifs et le dossier unique) et l'accompagnement de manière générale. En avril 2021, le SAVS a changé de secrétaire ce qui a permis de redéfinir son rôle et ses missions dans le suivi administratif des usagers.

Cette nouvelle embauche, additionnée avec la mise en place du nouveau logiciel de soin ainsi que la généralisation des outils numériques pour les professionnels (téléphones et ordinateurs portables), a favorisé la centralisation et l'accès aux informations.

En tenant compte des besoins observés sur le territoire du Loiret, nous avons constaté une forte demande quant au suivi psychomoteur des personnes déficientes visuelles et rencontrons des difficultés pour trouver un partenaire. L'entrée en formation de l'ergothérapeute AVJ à la formation IADV a été l'occasion de penser son remplacement partiel par une psychomotricienne et ainsi, développer davantage les actions et le suivi en psychomotricité. Ce travail réalisé en amont auprès des usagers par la psychomotricienne reste un prérequis avant l'accompagnement par l'instructrice de locomotion pour les déplacements.

Enfin, le dernier trimestre de l'année 2021 aura été marqué par le départ des deux assistantes sociales du SAVS (obligation vaccinale). Ces absences ont souligné, s'il en était encore besoin, l'importance du poste d'assistante sociale dans la coordination du projet des personnes et dans le suivi des diverses demandes (aides techniques/aides humaines/démarches administratives/etc.).

Le remplacement partiel par une ancienne salariée du SAVS aura permis de « traiter » les urgences administratives et sociales mais aussi, de réfléchir aux modes d'interventions de l'assistante sociale au sein d'un SAVS. Rappelons que les visites aux domiciles sont quotidiennes pour tous les salariés. Les usagers ont pu exprimer le fait que des permanences de présence au SAVS facilitaient les échanges et seraient « rassurantes ». L'embauche de la nouvelle professionnelle se fera sur la base d'un temps plein, avec des permanences au SAVS et devrait se finaliser en 2022.

1.2 Les activités du Pôle nouvelles technologies (PNT)

Résumé des actions réalisées en 2021 :

Le PNT a suivi de façon individuelle 23 personnes déficientes visuelles de la Région Centre Val de Loire ce qui représente environ 190 heures de cours. Les thématiques d'accompagnement portaient principalement sur la téléphonie et l'utilisation de l'ordinateur (messagerie – navigation internet). Le PNT a réalisé des actions de présentation de matériel domotique et basse vision, en partenariat avec des fournisseurs spécialisés.

Le chargé de développement a validé sa qualification de formateur en informatique adapté et a également suivi une formation sur les audits d'accessibilité des sites internet. Au cours de l'année 2021, nous avons pu développer cette nouvelle action d'accessibilité en auditionnant 2 sites internet (GIP RECIA – Métropole d'Orléans).

En juin 2021, le Pôle Nouvelles Technologies a été retenu avec 3 autres membres de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France pour la mise en place des espaces ressources sur le territoire de la région centre Val de Loire. Ce projet, soutenu par le FIPH et l'AGEFIPH, vise à accompagner les personnes déficientes visuelles quant au numérique pour un accès ou un maintien dans l'emploi. Les espaces ressources peuvent également sensibiliser et intervenir auprès des entreprises, collectivités ou organismes de formations.

Le PNT a procédé à l'embauche d'une nouvelle salariée en novembre 2021 pour la mise en place de cette action en janvier 2022.

Toujours dans le développement des actions numériques pour les personnes déficientes visuelles, le PNT a embauché son premier apprenti informaticien en 2021. Ce dernier a pour mission de travailler sur le site internet de l'association régionale afin de le rendre accessible et de soutenir la communication numérique sur les actions de la Fédération. Ce partenariat avec l'IUT aura également permis une sensibilisation des formateurs sur l'accessibilité et l'importance d'inclure dans les modules de formations cette notion.

1.3 Nos projets :

1.3.1 La convention MDA (à l'état de projet en 2021)

Co-construction avec la MDA (Maison départementale pour l'autonomie) d'un service accueil-information et expertise, dans le cadre d'une convention CD-MDA-FAAF Val de Loire, adoptée à la COMEX de la MDPH en novembre 2021.

Réalisation : sous réserve d'un accord du CD, validant l'avenant au budget 2022 du SAVS, la convention devrait être effective à partir du 01-09-2022.

1.3.2 Le CICAT (à l'état de projet en 2021)

Projet sur l'information et le conseil en matière d'aides techniques spécifiques à la déficience visuelle : afin de compléter la plateforme de services de la MDV, nous avons entrepris la rédaction d'un projet de CICAT, dont la synthèse a été présentée à la direction de la MDA.

Réalisation : Il est probable que nous répondions en début d'année 2022 à un appel à projet à ce sujet. Qui dit appel à projet dit concurrence possible d'autres acteurs, limitation à la fois dans le temps « durée courte, un ou deux ans », et dans le montant « financement partiel, nécessité de trouver des co-financeurs ».

Malgré toutes ces incertitudes, ce projet représente un axe prioritaire de développement pour 2022.

1.3.3 L'Espace Ressources Numériques (projet abouti et démarré)

Dans le cadre du PNT, et d'un appel à projet AGEFIPH auquel 4 structures de la FAAF ont répondu, nous avons pu mettre en route en toute fin d'année l'Espace Ressources Numériques. Obtenu pour deux ans, ce dispositif concernera 30 personnes déficientes visuelles par an, sur le territoire régional, en emploi ou en recherche d'emploi, pour lesquelles nous proposerons une offre numérique adaptée.

1.3.4 Le projet de la MDV

Les bases de la création d'une maison de la déficience visuelle ont été mises en place. Ce projet inédit en région Centre Val de Loire et sur la métropole d'Orléans, va permettre de :

- ✓ Rassembler dans un même lieu, correctement délimité, la vie associative et les services gérés par l'Association ;
- ✓ Accueillir des personnes touchées par la déficience visuelle et qui pourraient trouver dans ce lieu des réponses adaptées ;
- ✓ Disposer de locaux permettant la création de nouveaux services (service d'orientation, service d'appui et de suite notamment) ;
- ✓ Créer un centre de documentation sur la déficience visuelle en Région Centre Val-de-Loire ;
- ✓ Créer un espace de présentation de matériels dédiés à la déficience visuelle afin que les personnes se les approprient et puissent ensuite les acheter en connaissance de cause (il ne s'agit cependant pas de devenir un espace de vente) ;
- ✓ Orienter les personnes déficientes visuelles vers les structures correspondant le mieux à leurs besoins ;
- ✓ Soutenir les familles d'enfants déficients visuels ;
- ✓ Créer un espace loisirs permettant aux personnes déficientes visuelles souvent isolées, de se rassembler. Notamment, il est prévu l'installation d'un espace pour la pratique du Showdown ;
- ✓ Développer une offre inclusive en permettant à des personnes de venir nous voir : café solidaire, espace de lecture dans le noir, espace numérique... ;
- ✓ Travailler en partenariat avec l'ensemble des professionnels de santé concernés par la déficience visuelle, notamment les ophtalmologistes, les orthoptistes ;
- ✓ Travailler en partenariat avec l'ensemble des professionnels du secteur médico-social qui sont concernés par la déficience visuelle, notamment les professionnels qui interviennent auprès des personnes âgées ;
- ✓ Assurer des formations en lien avec la déficience visuelle ;
- ✓ Créer de nouveaux services en appui aux services de droit commun et/ou en complémentarité de services régionaux existants ;

- ✓ Créer des services pour couvrir des besoins aujourd'hui non couverts en région Centre Val-de-Loire ;
- ✓ Accueillir des associations de personnes déficientes visuelles à titre permanent ou temporaire.

2. La vie militante :

2.1 Les activités auprès de nos adhérents

De janvier 2021 à juin 2021, nous étions confinés, avec la possibilité de continuer certaines activités via la chambre de conférences, à savoir l'atelier traditions orales avec des lectures mensuelles auprès des adhérents, l'atelier lecture tous les 15 jours ainsi que quelques cafés presse.

Dans le cadre de l'atelier d'écriture, 3 interventions à domicile ont eu lieu.

Un administrateur a proposé un atelier de pair-aidance sur l'application « Le Localisateur ». Durant 4 ateliers d'une heure chacun, les participants ont pu explorer cette application très utile pour les personnes déficientes visuelles.

Les mardis conviviaux, la mosaïque et les jeux adaptés ont repris en présentiel au mois de juin. De plus, nous sommes allés au Théâtre d'Orléans écouter en audio description la pièce Rémi.

À partir de mi-septembre, nous avons repris les activités en présentiel à l'Association : poterie, mosaïque, café presse, tricot, contes, anglais, repas conviviaux, mardis conviviaux et un atelier jeux adaptés, les cours de Braille également.

Une sortie visite de la ville d'Orléans en petit train organisée par l'Office du Tourisme a réuni une dizaine d'adhérents.

Nous avons eu la chance d'assister au spectacle de la Traviata avec la Fabrique Opéra au Zénith d'Orléans. Un bénévole a travaillé une semaine durant afin de nous permettre de l'écouter en audio description.

En octobre, l'atelier lecture et poésie a repris en présentiel.

En novembre ont eu lieu 2 sorties au FRAC avec lequel nous avons renouvelé la convention.

Le Loto s'est tenu également en novembre après un an d'interruption.

Le repas de Noël et le concert avec des reprises de Georges Brassens, ainsi qu'une prestation de l'atelier contes, qui devaient se tenir en décembre ont malheureusement été annulés pour cause de COVID.

En décembre, nous avons organisé une sensibilisation auprès des jeunes du quartier St Marceau (en partenariat avec l'ASELQO).

Un nouvel atelier de jeux Braille a vu le jour en décembre, organisé par une prestataire adhérente. L'idée de cet atelier est de s'entraîner par les jeux (Monopoly, Scrabble etc ...).

Cette année, le chalet au marché de Noël s'est tenu sur 2 jours où nous avons vendu les produits réalisés par les adhérents des différents ateliers : mosaïque, écharpes, pompons de Noël etc.

2.2 Les manifestations ponctuelles :

- Forum des associations dans le cadre de Rentrée en fêtes.
- Tenue d'un stand dans le cadre des Fêtes de Loire en partenariat avec la ville d'Orléans.
- Journée portes ouvertes du Centre de rééducation basse vision à Ballan Miré en Indre et Loire.
- Forum des Associations à la Maison des associations de la Source dans lequel nous avons présenté du matériel basse vision.
- Nous avons participé à la journée de la solidarité à Sainville (dans l'Eure et Loir) où nous avons présenté notre Association. Les bénéfices de la journée nous seront reversés en partie.
- Journée emploi et handicap organisée par le groupe PARTNAIR, au cours de laquelle une collaboratrice d'une députée est venue nous solliciter pour un rendez-vous de présentation de nos actions.
- Le groupe sensibilisation et formation a démarré sa première sensibilisation à la déficience visuelle auprès des futurs éducateurs et assistantes sociales de l'ERTS d'Olivet (format différent de celui de l'année dernière car il a présenté des ateliers de sensibilisation).

- Nous avons fait notre assemblée générale le 29 mai 2021 dans le respect des gestes barrières.
- Un administrateur a participé à une réunion organisée par l'ORS (Observatoire régional de la santé)
- La présidente a assisté à la rentrée sociale de l'Uriopss dont les thèmes étaient les suivants :
 - Accompagnement des enfants en situation de vulnérabilité dans le département ;
 - Insertion et formation professionnelle, les nouveaux enjeux après la crise ;
 - Attractivité et défis des métiers dans le médico-social ;
 - Société inclusive ;
 - Présentation du matériel pour déficients visuels à venir par CFLOU en novembre et ACCES Solutions en décembre.

2.3 Les missions d'intérêt général

Nous entendons par missions d'intérêt général des actions qui ne concernent pas uniquement nos adhérents mais qui sont utiles pour l'ensemble des personnes déficientes visuelles, adhérentes ou non.

- **AGEFIPH** : Nous avons apporté notre expertise sur la déficience visuelle auprès de l'AGEFIPH, à la fois pour le dispositif « Ressources handicap formation » et pour former les référents handicap des centres de formation de la région Centre Val de Loire et participé à certains aménagements de postes de travail.
- **GIP RECIA** : Nous avons noué des contacts avec le GIP RECIA, spécialisé dans le numérique en Région Centre. Nous avons convenu de faire un audit de leur propre site Internet, ce qui a été fait courant juin.
- **SITE INTERNET VILLE D'ORLEANS** : Nous avons adressé un devis à la Ville d'Orléans pour auditer leur propre site. Le dossier est en attente. Ces prestations sont facturées, ce qui contribue à diversifier les financements du Pôle nouvelles technologies. Nous avons la nécessité d'augmenter ce type de prestations.

- **SITE INTERNET FAVL** : Nous avons fait un gros travail sur la refonte de notre site Internet quant à son architecture et quant à son contenu. Nous avons eu le support du service communication, dons et legs de la Fédération des aveugles et amblyopes de France pour ce faire. L'idée est d'en faire une véritable vitrine Internet en lien à terme avec les services proposés par la Maison de la déficience visuelle. De plus, nous avons initié sur ce site un module de gestion des adhérents et des donateurs. L'activité du début d'année aura été quelque peu ralentie pendant la pandémie mais l'arrivée en octobre d'un nouvel apprenti nous a permis de continuer de développer le site Internet de notre association.
- **EQLAAT** : Nous avons répondu à l'appel à projet EQLAAT. Il s'agissait d'un projet permettant aux personnes en situation de handicap, de pouvoir tester et se former aux différentes aides techniques actuellement disponibles. Nous n'avons pas été retenus sur ce projet mais notre dossier a été étudié et la déficience visuelle a été prise en compte.
- **FDVA** (Fonds de développement de la vie associative) : Nous avons répondu à l'appel à projet FDVA qui a été accepté et pour lequel nous avons recueilli 5000€.
- **Fonds d'urgence La France active** : Nous avons répondu à ce projet qui a été accepté et pour lequel nous avons recueilli 5000€.
- **Harmonie mutuelle** : après deux ans d'échanges, Harmonie mutuelle nous a conviés à présenter notre projet de maison de la déficience visuelle dans le but d'être financé. Un administrateur a présenté le projet en novembre mais à ce stade son financement n'est pas garanti.

2.4 Les ressources humaines

- Au niveau du Conseil d'administration :

- M Patrick Gannat, trésorier, a quitté ses fonctions le 3 juillet 2021.
- Mme Manuela Ferron, trésorière adjointe et administratrice, n'a pas renouvelé son mandat.
- M Alain Rigaud n'a pas été réélu lors de l'assemblée générale du 29-05-2021
- Mme Evelyne Moreau-Cormier n'a pas souhaité renouveler son mandat pour cause d'éloignement géographique.

- En juillet 2021, Mesdames Corinne Guyot et Valérie Charon ont été cooptées en qualité de trésorière et trésorière adjointe.
 - Au niveau du Pôle Nouvelles Technologies, nous avons recruté :
 - Mme Fériel Ziane, informaticienne, en qualité de chargée de développement numérique, qui a pour mission l'audit du site et, auprès de nos adhérents, la maintenance informatique et des cours d'informatique nouvelles technologies adaptés.
 - M Bryan Jeannot, apprenti informaticien de l'IUT d'Orléans, en charge de la refonte de notre site Internet.
 - Au niveau du SAVS, nous avons recruté :
 - Emma Aveline, psychomotricienne.
 - Ludivine Duchêne, secrétaire.
 - Taïna Hilaire, assistante sociale.
 - Sophie Dupin, prestataire de services, initiation au Braille.

Le SAVS a vu le départ de Mesdames Lrorvly Loe Mie (secrétaire), Mélanie Hernandez (assistante sociale) et Muriel Pellegrin (assistante sociale).

2.5 Nos missions de représentation dans les instances

- **CHV** (Comité handicap visuel) : un administrateur a un siège
- **CRSA** (Comité régional santé et autonomie) : une administratrice a un siège en qualité de suppléante.
- **FIP** (Fonds d'insertion pour les personnes handicapées dans la Fonction publique) : un administrateur au collège national, la Présidente au collège régional.
- **CNSA** (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) : le vice-président est titulaire d'un siège au niveau national.
- **CDCA** (Comité départemental de la citoyenneté et de l'autonomie) : la présidente est membre du bureau.
- **COMEX** : la présidente est titulaire d'un poste.
- **CDAPH** (Commission départementale pour l'autonomie des personnes handicapées), et commission de la MDA (Maison départementale de

l'autonomie) : la Présidente occupe un poste de titulaire et une administratrice est suppléante.

- **COMMISSION ACCESSIBILITE DE LA VILLE D'ORLEANS** : une administratrice siège à la commission.

L'un de nos administrateurs a été nommé cette année vice-président de la FAF, et notre vice-président a des fonctions au conseil d'administration de la FAF.

2.6 Les axes de développement

Cette année nous avons créé les 7 axes de développement de l'Association avec un référent à chaque tête :

Les groupes d'action sont composés de personnes volontaires et motivées. Ils sont animés par un référent.

- **Les locaux (Geneviève Filleron)**

Ce groupe a eu pour but la recherche de locaux accessibles proches du tramway pour le regroupement des activités de l'Association et ses services (SAVS et PNT).

- **La sensibilisation et formation (Liliane Touratier)**

Ce groupe a pour but la collecte des outils d'animation et de formation à destination des publics pour une formation à la déficience visuelle.

- **La communication externe (Claude Foucher)**

Ce groupe a pour but la réalisation de documents d'information, plaquettes d'information, flyers et la Newsletter de l'Association.

- **L'accessibilité (Geneviève Filleron)**

Ce groupe a pour but de participer aux réunions et de se faire entendre sur les questions d'accessibilité dans les différentes instances, administrations, voiries, transport etc.

- Gestion des bénévoles (Véronique Van Hullebus)

Ce groupe a pour but de rechercher et former des bénévoles qui peuvent apporter une aide précieuse dans des domaines très divers.

- Sports (Elisabeth Sauvagère)

Ce groupe a pour but l'accompagnement de nos adhérents à des activités organisées avec Handisports, à raison d'une fois par mois, et la promotion du sport dans l'Association.

- La culture (Bruno Gendron)

Ce groupe a pour but de proposer des activités culturelles accessibles à nos adhérents (musées, cinéma, concerts, etc...)

3. La vie de l'Association :

3.1 Les réunions statutaires

- En 2021, nous avons eu des réunions de bureau toutes les 3 semaines.
- Les conseils d'administration ont eu lieu tous les 2.5 mois
- Une assemblée générale ordinaire s'est tenue le 29 mai 2021.

3.2 La trésorerie

Pour l'année 2021, la subvention de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France a été de 50000 €.

Nous avons eu d'excellents retours pour 2 appels à projet avec la FDVA et France Active de 5000€ chacun.

Nous avons reçu :

- 5595 € de subventions des mairies du Val de Loire
- 9656 € de dons de particuliers, dont un don exceptionnel de 5000 € d'une adhérente pour le PNT

Enfin, les cours donnés par le PNT ont rapporté 2377,50€.

3.3 Le projet associatif

Nous avons rédigé avec Mme Comeau de l'Uriopss notre projet associatif 2021-2026, lequel nous a demandé un important investissement. Il sera validé et voté lors du prochain Conseil d'administration en février 2022.

Nous avons également participé à plusieurs jours de formation à la QVT (qualité de vie au travail) organisés par l'Uriopss afin d'améliorer la vie au travail de nos salariés.

4. La communication de notre Association

4.1 Les supports de communication

Un apprenti de l'IUT d'Orléans a commencé la refonte de notre site internet sur le modèle de celui de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France.

Nous publions 3 fois par an une Newsletter diffusée à tous nos adhérents, mais aussi à nos partenaires habituels, à de nouveaux partenaires potentiels et à nos contacts presse.

4.2 La presse a parlé de notre Association

- Article dans la République du Centre du 02-10-2021 sur le spectacle La Traviata organisé par la Fabrique Opéra : 12 personnes déficientes visuelles ont pu en bénéficier en audio description.
- Article dans Orléans Mag de Mars 2021 sur la nouvelle présidente de la FAVL.
- Article dans la République du Centre sur la signature de la 2^{ème} convention FRAC avec la FAVL.
- 2 interviews de Bruno Gendron sur France Bleu Orléans le 12-11-2021 et sur Vivre FM le 05-02-2021 sur l'Etude Homère.

5. Les partenariats engagés

Nous avons poursuivi les partenariats déjà engagés avec :

- Le FRAC : une convention signée en novembre 2021 indiquant ses modalités ;
- « Mon Coursier de quartier » : convention signée ;
- La ville d'Orléans sur l'accessibilité ;
- L'ASELQO Saint Marceau pour des locations de salle ;
- La Fabrique Opéra pour nous permettre de participer à des spectacles ;
- Le GIP RECIA pour un travail commun ;
- L'AGEFIPH : création d'un espace ressources numériques avec une signature de convention en novembre 2021.

Nous avons conclu de nouveaux partenariats avec :

- L'Université de Tours, où nous avons signé une convention avec une équipe de chercheurs sur l'intelligence artificielle ;
- La MDA, avec une convention pour la création d'un nouveau service, le SIO, service d'information et d'orientation ;
- Mme Sophie DUPIN : signature d'une convention pour intervention Braille auprès des adhérents ;
- Handisports : une convention a été signée pour l'année 2021-2022 avec une proposition de sports pour nos adhérents.

6. Le travail avec la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France

Nous avons signé en 2021 une nouvelle convention avec la FAAF, pour une durée de 3 ans, ce qui va nous permettre de couvrir les charges de fonctionnement d'une part, et les charges de personnel d'autre part. De cette convention découle une subvention annuelle.

La présidente et son directeur du SAVS ont participé aux « Journées président-directeur » organisées par la FAAF en novembre dernier en présentiel.

Enfin, nous avons participé aux Journées d'Etude sur l'Informatique Adaptée en décembre 2021. M. Lacourte-Barbadaux, chargé de mission NTIC au sein du Pôle

Nouvelles Technologies, y est aussi intervenu. C'est un temps important proposé par notre fédération.

Bruno Gendron a été élu premier vice-président de la FAAF en 2021.

Notre Vice-Président est administrateur à la FAAF.

Une présence assidue de nos deux administrateurs aux réunions statutaires de la FAAF nous permet de positionner notre association dans les activités fédérales et de mieux représenter la FAAF sur notre territoire.

Conclusion

Le contexte de la pandémie nous a encore contraints à l'annulation de plusieurs manifestations et activités auprès de nos adhérents, mais certains ateliers ont pu néanmoins être maintenus tout au long de l'année grâce à des animateurs bénévoles et des outils numériques.

Nous avons pu mener à bien la recherche de nouveaux locaux avec le projet de la création de la MDV et la rédaction de notre projet associatif 2021-2026.

Nous restons optimistes et espérons reprendre une vie associative très vite dans nos nouveaux locaux de la MDV.